

# CHLORIGENE

## DETERGENT ALCALIN CHLORE

### CARACTERISTIQUES

Liquide alcalin chloré qui combine les propriétés de détergence, de désinfection et d'anti-tartre.

Spécialement formulé pour le nettoyage et la désinfection dans les industries alimentaires.

Parfaitement adapté pour le nettoyage des machines à vendanger, des bennes, conques et pressoirs.

Formule compatible pour la maintenance des circuits de tireuses de boissons.

Conforme à l'arrêté ministériel du 08 septembre 1999 relatif aux produits de nettoyage des surfaces pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires.

### MODE D'EMPLOI

- **Dilution** : 10 % avec de l'eau (soit 1 litre pour 9 litres d'eau).
- **Application** : pulvérisateur.

----

#### *Nettoyage du matériel de vendange*

- Appliquer la solution sur les surfaces à traiter.
- Laisser agir 15 minutes pour obtenir les propriétés de désinfection.
- Rincer à l'aide d'un nettoyeur haute pression.

#### *Nettoyage des circuits de tireuses*

- Faire fonctionner l'installation en circuit fermé avec une dilution de 3 à 5 % du volume du circuit pendant 20 à 30 mm.
- Vidanger.
- Rincer ensuite le circuit à l'eau potable.

### PROPRIETES PHYSIQUES

- Aspect : liquide.
- Couleur : jaune pâle.
- Odeur : chlorée.
- Densité à 20°C : 1,15.
- pH à 1 % : 12.
- Teneur en chlore à 1 % : 300 mg/litre.
- Ininflammable.

### PRECAUTIONS EVENTUELLES

Ne pas appliquer sur l'aluminium et les alliages légers.

Ne pas mélanger avec un produit acide (dégagement de gaz toxique).

A forte concentration, peut décolorer les peintures.

Stockage dans un endroit frais et sec à l'abri du gel et des fortes chaleurs.



Les indications d'emploi ci-dessus ne sont que des recommandations générales dont l'adaptation à chaque cas particulier est laissée au compte de l'utilisateur. Nous déclinons toute responsabilité quant aux conséquences de cette adaptation eu égard aux nombreux facteurs qui échappent à notre contrôle. Notre responsabilité est expressément limitée à la fourniture de spécialités conformes aux spécifications d'emploi figurant sur l'emballage.

Indice 2 / décembre 2009